Actions Intégrées de développement

Rapport d'activités 2015

économie sociale compétences humain formation projets citoyen développement insertion pédagogie

Juin 2016

AID Coordination asbl – Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles www.aid-com.be

TABLE DES MATIERES

I. LA REALITE DU RESEAU 2

1. La réalité du réseau 2015 2

1.1 Les centres 2

1.2 Au niveau des stagiaires 3

II. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES 4

1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques 4

1.1 L'année 2015 : une année de travail sur le décret CISP 4

1.2 L'Interfédération 6

1.3 La commission d'agrément 8

1.4 Une expertise reconnue : l'AID comme membre expert de ECVET TEAM 8

1.5 L'Alliance emploi-environnement 8

1.6 Les enjeux bruxellois 8

1.7 Fesefa 9

1.8 L'économie sociale 9

2. L'information et la communication 10

2.1 La communication interne 10

2.2 La communication externe 13

2.3 La communication du secteur 15

3. La réflexion et l'animation pédagogique 18

3.1 L'Inter-AID 18

3.2 Des actions spécifiques et ciblées 21

3.3 L'approche par compétences 22

3.4 Au-delà des compétences : les compétences transversales, les capabilités 23

3.5 L'investissement au sein de la commission pédagogique de l'Interfédé 24

4. Le développement 28

4.1 L'AID Coordination comme initiateur, porteur de projet 28

4.2 L'AID Coordination comme outil « facilitateur » 33

4.3 Le soutien aux projets d'entreprise d'économie sociale 34

5. L'aide à la gestion 35

6. Une activité spécifique en 2015 : le 30ème anniversaire 37

ANNEXE 1 : LA REALITE DES CENTRES 40

1. Ventilation du public accueilli par sexe 41

2. Niveaux d'études à l'entrée par année 42

3. Statuts administratifs à l'entrée 43

4. Ages des stagiaires à l'entrée 44

5. Les résultats d'insertion 45

6. Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base 47

7. Analysons la situation de plus près 48

I. LA REALITE DU RESEAU

Faire rapport de nos activités c'est faire rapport de deux réalités centrales : d'une part le nombre de centres que nous fédérons, ce qu'ils représentent, et d'autre part, la réalité des stagiaires pour lesquels nous existons.

1. La réalité du réseau 2015

1.1 Les centres

Comme en 2015, le réseau AID se compose, de trente associations dont vingt-sept en Wallonie et cinq à Bruxelles. La diminution de deux centres ne provient pas de centres qui ont quitté la fédération mais est le résultat de fusion, d'une part L'escale et Cap Emploi et d'autre part OISP Hainaut centre et EFT Hainaut centre.

L'évolution de la réglementation a permis d'avoir, dans une même structure, à la fois des filières EFT et des filières OISP. Pour des questions d'organisation, d'économie d'échelle ces centres ont fusionné. C'est un phénomène que l'on commence à sentir dans l'ensemble du secteur, donnant naissance à des centres organisant plus de 100.000 heures de formation.

Les centres se décomposent en neuf EFT et une AFT, seize OISP en Wallonie et quatre centres OISP à Bruxelles. On distingue seize centres intégrés et quinze centres associés.

	EFT			OISP	
1	HABILUX	Intégré	11	AID BW - OISP	Intégré
2	AID Tubize	Intégré	12	Agora	Intégré
3	Croc'Espace	Intégré	13	AID Hainaut centre OISP	Intégré
4	AID Soleilmont	Intégré	14	Alter-Form	Intégré
5	L'Escale	Intégré	15	La Trêve	Intégré
6	Le Perron	Intégré	16	Le Cid	Intégré
7	La Calestienne	Associé	17	CF 2m	Intégré
8	La Passerelle	Associé	18	La Chôm'hier	Intégré
9	Parfums du Monde	Associé	19	CEFAID	Intégré
10	ARPAIJE	Associé	20	COFTEN	Intégré
			21	La Charlemagn'rie	Associé
			22	Depromesem	Associé
			23	En Avant	Associé
			24	Mode d'emploi Brabant wallon	Associé
			25	Mode d'emploi Luxembourg	Associé

			26	**Mode d'emploi Namur**	**Associé**
			27	**Mode d'emploi Picarde**	**Associé**
			28	**Mode d'emploi Liège – Huy – Waremme – Verviers**	**Associé**
			29	**Mode d'emploi Charleroi**	**Associé**
			30	**Mode d'emploi Mons – La Louvière**	**Associé**

Les détails concernant les centres se trouvent en annexe 1

1.2 Au niveau des stagiaires

Les informations intègrent les données de l'ensemble des centres AID, qu'ils soient intégrés ou associés.

De façon synthétique, notre action en 2015 a concerné **2.248** personnes. En 2014, nous avions accueilli quasi le même nombre de stagiaires (2.218).

Au niveau des heures, il y a une légère augmentation. En 2014, les centres avaient réalisé **1.040.357** heures. En 2015, ils en ont réalisé **1.054.261 heures.**

En annexe 2, se trouvent les tableaux qui détaillent l'analyse du public par sexe, suivant le niveau de qualification (diplôme), l'âge, le statut administratif à l'entrée en formation et les résultats par rapport à l'objectif professionnel (emploi ou formation).

Remarque : ces tableaux portent sur le total des stagiaires des centres. Il ne s'agit pas ici du rapport d'activités de chaque centre. Ce qui apparaît comme données, gomme donc toutes les disparités qui existent entre les centres. Il n'y a que quand une différence importante entre EFT et OISP apparaît que celle-ci est relevée.

II. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES

Les accords énoncent que l'AID Coordination est un des outils de la solidarité entre les centres, en ceci qu'elle reçoit notamment pour fonction d'organiser des services, financés par tous sur une base égalitaire, même s'ils sont utilisés de manière différenciée.

L'AID Coordination est chargée de **cinq missions** qu'on identifie comme suit :

1. ***La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques pour compte de tous***
2. ***L'information et la communication***
3. ***La réflexion et l'animation pédagogique***
4. ***Le développement***
5. ***L'aide à la gestion***

Au travers de ce rapport d'activités, passons ces différents axes en revue, voyons la façon dont ils ont été développés en 2015. Ils sont détaillés dans l'ordre même si dans la réalité, ces différents axes sont en connexions.

1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques

1.1 L'année 2015 : une année de travail sur le décret CISP

1.1.1 La réforme du décret EFT/OISP :

Le décret initial a été voté **le 10 juillet 2013,** malgré les nombreuses contestations formulées par le secteur. En 2014, nous avions commencé les discussions sur les arrêtés d'exécution. On s'est vite rendu compte du problème de la mise en œuvre et des lacunes du texte que nous avions dénoncé. Le secteur a fait le choix de stopper les négociations et de parier sur le futur exécutif. En 2015, nous avons repris les discussions avec notre nouveau ministre de tutelle. Nous avons obtenu une série de modifications aux textes du décret. Le 23 juillet, un nouveau texte décrétale ainsi que trois projet d'arrêtés sont passés en 1ère lecture. Il comporte notamment des éléments que nous avions mis en avant :

- une meilleure définition de la méthodologie de formation par le travail ;

- l'élargissement du personnel pris en compte pour le calcul de taux d'encadrement (ajout des coordinateurs pédagogiques) ;
- la possibilité pour les EFT d'avoir des filières dont l'objectif est aussi l'orientation ou la formation de base, en plus de la formation professionnalisante ;
- l'élargissement du public éligible (personnes avec bracelet électronique, personnes rentrantes sur le marché de l'emploi,…) et précision/simplification de la catégorie du public dite « médicalement apte » ;
- le fait que les filières d'orientation et les filières de formation de base ne soient pas soumises à une évaluation de leur pertinence uniquement en fonction des besoins du marché de l'emploi ;
- la simplification du mode de calcul de la subvention (taux horaire unique pour toutes les filières et suppression des multiples « variables » initialement prévues)

A noter que l'élargissement du public aux personnes rentrantes, était une revendication portée par AID suite aux demandes des ASBL Mode d'Emploi.
Ces textes sont passés en 2ème lecture en décembre 2015.

Vu les nouveaux textes, (qui ne seront votés qu'en 2016), nous avons obtenu le report des agréments au 1/1/2017. Les agréments actuels ont été prolongés jusqu'au 31/12/216 et le financement 2016 et 2017 a été garanti.

Le cabinet Tillieux est ouvert à la discussion. Cependant, la situation économique et financière de la Région Wallonne reste tendue et dans un tel contexte, les marges pour financer le secteur à un niveau correct sont étroites. Si le maintien du financement à l'identique pour 2016 et 2017 est acquis, tout reste à faire pour l'avenir. Les arrêtés de financement ne sont pas finalisés. A noter qu'aujourd'hui, en 2016, toutes les discussions sont arrêtées dans l'attente de finaliser le transfert des compétences des financements APE.

1.1.2 Vers la régionalisation du contrôle des chômeurs et, en attendant, une chasse aux chômeurs qui bat son plein

2015 a été la mise en place du transfert des compétences (contrôle de la disponibilité) de l'ONEM vers le FOREM. Tout en se centrant sur le stagiaire (ce que tout le monde

affirme), l'A.I. met le FOREM comme pierre angulaire du système. Sa philosophie se situe dans la politique de l'état social actif, en passant d'une responsabilité collective vers une responsabilisation individuelle. L'accompagnement individualisé se situe clairement dans la ligne de l'activation des allocations de chômage et les mesures qui l'accompagnent en termes de dégressivité, de sanction et de limitation dans le temps des allocations d'insertion ne font que renforcer les conséquences individualisantes, responsabilisantes et, surtout, précarisantes des chômeurs.

Ces politiques qui touchent de plein fouet les stagiaires les plus fragiles influencent donc directement le travail réalisé par les centres AID. Aussi, tout au long de l'année 2015, nous avons poursuivi un processus de veille des relations avec la FOREM.

1.2 L'Interfédération

L'Interfédé a été créé par les 5 fédérations EFT/OISP. Sur base du décret 2008, l'Interfédé assure la représentation du secteur des EFT/OISP vis-à-vis des pouvoirs publics et partenaires extérieurs. L'Interfédé joue un rôle de défense du secteur, de formation continuée du personnel des centres. Deux personnes de chaque fédération siègent au conseil d'administration de l'Interfédé. Ces mandats sont assurés par Joël et Eric.

Par ailleurs, différents groupes de travail structurels sont organisés par l'IF pour mener à bien son travail. Ils sont composés des représentants des fédérations :

- le ***GT politique*** : bien que le CA de l'Interfédé se réunit une fois par mois, nous avons mis en place un GT politique pour assurer le suivi des textes et des négociations à propos du décret CISP.
- Le ***GT juriste*** : le cabinet nous a régulièrement demandé de faire des propositions de texte. Le CA a également régulièrement demandé d'instruire des questions sous l'angle juridique (par exemple, les dérogations de pointage des stagiaires EFT qui sont éligibles sur base du décret RW mais pas sur base de la réglementation ONEM). Au niveau AID, nous n'avons pas de juriste en interne, c'est Joël qui participe à ce GT. Vu la complexité des questions, il serait utile de voir la possibilité d'étoffer les compétences de l'équipe.
- Afin de mieux connaître le profil des bénéficiaires des offres de formation en EFT et OISP actifs en Région wallonne, depuis 2008 le ***Caser, centre***

d'études et de recherches, compile les données administratives directement fournies par les centres. En émane, un rapport intitulé "*Radioscopie des stagiaires*" qui se veut être un bilan statistique annuel du volume global des heures de formation fournies par le secteur, leur distribution par filière et l'évolution du public. Positionner le secteur, relater son évolution et identifier les liens avec son environnement pour en tirer les conclusions stratégiques figurent parmi les objectifs du rapport.

- Le ***GT pédagogique et commission pédagogique*** permet un travail concerté d'une part pour développer l'offre de formation destinée aux travailleurs du secteur et, par ailleurs, de mutualiser les moyens et les énergies pour développer des réflexions utiles liées aux enjeux pédagogiques du secteur. Depuis quelques années, l'approche par compétences, la reconnaissance des acquis de formation, les outils et systèmes d'évaluation sont au cœur de ce travail.
- Le ***GT communication*** a été mis en place en 2013, initialement pour soutenir l'organisation des RDV de l'ISP 2014. Ses activités ont aujourd'hui pour but de co-construire progressivement, une identité et stratégie de communication sectorielle, capable de porter les revendications et la notoriété du secteur. Concrètement en 2015, le GT Communication a travaillé sur l'Assemblée Sectorielle, a entamé un travail sur des supports communs de communication. Les RDV de l'ISP n'auront pas lieu en 2016 mais l'organisation d'un grand évènement régional est lancée pour 2017. Plus d'informations dans la rubrique 2, partie « communication du secteur ».
- Le ***comité de rédaction de l'Essor*** : tous les trimestres est publiée la revue du secteur. Outil de communication en interne du secteur, elle a aussi pour but de s'adresser aux partenaires. Publications de 2015:

Essor n°74 : ESA : État Social Absurde

Essor n°73 : Le programme de formation 2015-2016

Essor n°72 : Expression artistique et ISP, histoires de rencontres

Essor n°71 : Insertion socioprofessionnelle et santé mentale

1.3 La commission d'agrément

En 2015, la commission s'est réunie trois fois. Elle a surtout servi de lieu de régulation, d'interpellation du cabinet et de l'administration par rapport aux difficultés rencontrées sur le terrain. C'est aussi le lieu où on rencontre les partenaires sociaux (syndicaux quand ils sont présents). Les demandes de fusion de l'Escale et Ciep HO, AID OISP HC et AID EFT HC ainsi que le transfert d'heures d'une association qui arrêtait ses activités vers Habilux ont été traités et acceptés.

1.4 Une expertise reconnue : l'AID comme membre expert de ECVET TEAM

Nous sommes membres de ECVET Team qui est un groupe composé d'experts « autonomes » qui proviennent de différents organisme de formation : Forem, Bruxelles Formation, IFAPME, Consortium de validation des compétences, SFMQ. L'AID, par la présence de Myriam Colot qui est reconnue comme experte, y défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges (SFMQ, Consortium de validation des compétences, article 8 de la promotion sociale permettant la délivrance de diplôme,...). Cette reconnaissance a permis d'avoir des contacts et d'ouvrir des « marchés » à propos de la thématique ECVET.

1.5 L'Alliance emploi-environnement

Nous avons été un partenaire très actif dans un dossier FSE : « Eco + » qui s'est terminé en 2014. Malgré un intense travail de sensibilisation des Pouvoirs Publics et le dépôt d'un projet très novateur, orienté sur la collaboration et la mise en avant des matériaux d'écoconstruction produits en Wallonie, notre projet n'a pas été retenu. Cette question n'est clairement plus une priorité politique du gouvernement wallon.

1.6 Les enjeux bruxellois

Même si les réalités bruxelloises ne sont pas absentes des diverses représentations extérieures que l'on a détaillées ci-dessus, force est de constater que l'investissement

objectif des travailleurs de l'AID coordination est a priori plus important dans les politiques wallonnes.

On a tenté de pallier cette faiblesse en confiant à Daniel Fastenakel le mandat de représentation de l'AID Coordination dans la fédération associative régionale : la FEBISP.

Une inter-bruxelloise réunit les directeurs de centres ISP du réseau AID à Bruxelles.
Il faut reconnaître que vu le volume de travail lié notamment aux questions politiques en région wallonne, l'investissement de la coordination durant l'année 2015 a été faible.

1.7 Fesefa

L'AID Coordination siège au CA de la FESEFA qui se réunit tous les mois. Nous y représentons l'ensemble des centres. Nous diffusons également les informations à propos des évolutions dans les relations employeurs – travailleurs. Ces éléments ont souvent trait à l'application des accords du non-marchand en région wallonne ou en région bruxelloise.
Ils peuvent également concerner des éléments globaux liés à la commission paritaire.

1.8 L'économie sociale

Synéco, tout en gardant une structure juridique en propre, a été intégré à l'AID. La direction de l'AID assurant également la direction de Synéco. A côté du travail pour garantir la viabilité financière de la structure, une série de représentations et de mandats découlent de Synéco et servent également l'AID. A titre d'exemple, un rôle actif au sein de Concert'Es, un mandat au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) mais aussi la participation à des négociations avec le Ministre de l'Economie.

Enjeux, chantiers

Les enjeux et les chantiers que nous avons identifiés pour l'année 2016 :

- Les arrêtés d'exécution du décret CISP en RW ;
- La préparation des agréments CISP en 2016 ;
- Le suivi de la régionalisation des politiques de l'emploi.

2. L'information et la communication

La mission d'information passe par plusieurs canaux, comme par exemple :

- ✓ les contenus des diverses réunions de l'Inter-AID et du conseil d'administration
- ✓ les rapports
- ✓ les notes de réflexion
- ✓ la transmission des documents d'actualité

En 2015, des actions concrètes ont été mises en œuvre, suivant les perspectives annoncées dans le précédent rapport d'activités. Dans ce domaine, il est toujours nécessaire de fournir du travail, sous peine de voir s'effriter sa visibilité et la fluidité des flux d'information. Néanmoins, le mouvement pour systématiser la communication à tous les échelons utiles, amorcé en 2013, est désormais bien ancré.

Cette thématique peut être scindée en trois axes principaux : la communication interne, la communication externe, la communication du secteur.

2.1 La communication interne

La communication interne a pour objectif de diffuser de l'information aux membres, dans une optique de support à leurs activités, de formation continuée, de promotion d'actualités pertinentes. L'information est traitée, synthétisée et analysée en fonction des réalités et de la sensibilité propre de notre réseau.

Cinq supports de communication interne sont utilisés :

1. Certaines informations et analyses nécessitent une démarche de **communication rapide.** Elle emprunte alors principalement la voie de **l'email ou de la discussion informelle**. Nous continuons de nous interroger sur la pertinence de ce mode de communication. S'il permet une grande réactivité/interactivité, l'information importante peut néanmoins se perdre parmi les nombreux mails que chacun reçoit et ne pas recevoir l'attention requise. Elle peut être sujette à interprétation et doit être répétée à

chaque nouvel interlocuteur. Il est impossible d'éliminer ce mode de communication des pratiques mais avec, par exemple, les informations importantes toujours disponibles en ligne dans l'« espace membres » du site Internet AID, il tend à être en partie remplacé et complété. Ce nouveau mode de communication doit être systématisé, éprouvé et intégré dans les usages. Car encore trop de personnes n'ont pas le réflexe de s'y rendre en premier lieu pour y trouver l'information souhaitée, malgré ses fréquentes mises à jour, l'important volume des informations publiées, et la constante préoccupation de répondre au mieux aux besoins des centres.

2. La **communication « directe »** résulte de l'implication de l'AID Coordination dans chaque centre. Avoir **un permanent « attitré »** et disponible pour chaque centre est un outil de communication en soit. Cela permet d'adapter et de personnaliser l'information en fonction des besoins ou des demandes des centres. Par leur présence dans les différents centres, les permanents jouent aussi le rôle de liaison entre les centres qui travaillent sur une même problématique ou ont des projets proches. Avec le départ de Martin Cocle, des changements ont été opérés en septembre 2015 dans l'affectation des permanents. Ceux-ci ont été particulièrement sollicités, en 2015 mais également en 2016, à propos des demandes d'agrément.

3. Les « **mailings** », plus formels que les emails mentionnés au point 2. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une communication plus structurée. Ils sont adressés pour des informations plus urgentes et/ou plus ciblées. Nous avons testé en 2014 l'envoi d'une **newsletter électronique**, reprenant les nouveaux contenus du site Internet. Elle avait pour but d'informer les centres des informations disponibles dans les parties publiques et privées du site et d'inciter les visites. Les résultats ont été positifs avec une augmentation significative de la fréquentation du site dans les jours suivants l'envoi. Cependant, la réalisation de ce type de support n'étant pas automatisée, elle prend beaucoup de temps et n'a donc pas été renouvelée. Néanmoins, il s'agit d'une piste de développement pour 2016.

4. **La partie privative du site, ou Intranet, ou « Espace Membres »** a pour objectif d'être un espace-ressources. Il a pour vocation de fournir informations et outils à tous les membres du réseau, sur les thématiques et tous les sujets pertinents pour leur activité. L'ancien site n'offrait plus un Intranet suffisamment performant, ergonomique et réactualisable. Dans le développement du nouveau site, un focus particulier a été fait

sur cette partie, afin qu'elle soit fonctionnelle et attractive. Elle a été « finalisée » après la partie publique, principalement en 2014 mais continue d'être très régulièrement alimentée et réorganisée en fonction de besoins. Elle se concentre spécifiquement sur les informations de gestion (comptabilité, assurance, GRH,…), et administratives (décrets). Ont également été réalimentées les rubriques « pédagogiques » (avec la mise à disposition d'outils pédagogiques, méthodologiques, référentiels, etc.). Une rubrique « dossier d'agrément » a été créée pour répondre au besoin ponctuel de soutien pour la demande d'agrément 2016. Les Inter-AID font l'objet d'une rubrique spécifique pour un suivi élargi (aux absents) et efficace des séances (publication des ordres du jour, présentations des intervenants, comptes rendus,...). Enfin, la partie privative soutient aussi des projets d'accompagnement à plus long terme, où les participants retrouvent à un seul et unique endroit les documents de référence réactualisés, avant et après les séances de travail (par exemple la rubrique « référents Sobane-Deparis »).

5. **L'Inter-AID,** est identifiée, en introduction de cette partie comme un important canal communication. A part dans le cas d'une « communication directe » (3ème point) et individuelle, elle est l'unique lieu permettant les interactions et l'information remontante. Un temps est toujours consacré aux « questions et réponses » qui sont révélatrices des préoccupations et inquiétudes des centres. Les Inter-AID permettent les échanges d'expérience, les débats, l'identification des difficultés rencontrées (communes ou spécifiques), mais également d'avoir des échanges informels qui tissent des liens durables entre les individus, favorisant la dynamique de réseau et le cas échéant, l'émergence de projets collectifs et synergies plus poussées entre membres. En 2015, l'Inter-AID, tout comme les journées de formation de formateurs, a servi de lieu de réflexion sur notre public, notre identité, nos pratiques. Réflexion qui s'est co-construite durant un an et demi pour être compilée lors des 30 ans de l'AID en novembre 2015 (voir la rubrique consacrée spécifiquement à cet évènement transversal).

L'**AID brèves** était un moyen de communication interne mais elle a été abandonnée en 2015. Newsletter envoyée par mail, l'AID Brèves servait de support aux informations concernant tous les membres du réseau et en retour, si nécessaire, des informations transmises en Inter-AID. Etant donné le temps nécessaire à sa réalisation, le fait que les comptes rendus des Inter-AID sont tenus davantage à jour sur l'Intranet et le fait que d'autres supports ont été

développés en 2015 (page Facebook), il n'est pas apparu opportun d'utiliser, cette année, l'AID brèves. S'il faisait l'objet d'une demande particulière, il serait toutefois possible de reprendre sa réalisation en 2016.

2.2 La communication externe

Son objectif est de soutenir et développer la notoriété du réseau AID en général, et des activités des centres en particulier. Elle sert également à mettre en évidence les options et opinions spécifiques défendues par le réseau des AID sur des questions liées à l'insertion socioprofessionnelle.
Plusieurs supports y sont associés :

1. **Le site Internet**. Même si les centres développent de plus en plus leur propre site Internet, le site AID reste une vitrine intéressante pour ses membres. En effet, il centralise les informations sur les formations et les centres (via la carte et les fiches membres), relaie les actualités des centres, du secteur et de la Coordination via sa rubrique news, ainsi que les informations sur les projets dans lesquels ils sont impliqués. Le site valorise les centres, mais aussi le réseau en soi, avec son expertise, son savoir-faire, ses valeurs et les projets qu'il met en œuvre. Il offre, par exemple, un espace de dissémination utile pour les projets européens sur lesquels la Coordination travaille. Il fait le lien avec les activités du secteur. Il est un des outils de communication forts sur lequel le réseau peut s'appuyer pour augmenter sa notoriété et travailler son image auprès de partenaires extérieurs. Il est à noter que les statistiques de fréquentation du site ont connu une très belle évolution en 2015. Sur l'année, 16.800 sessions ont été ouvertes par 13.500 utilisateurs qui ont consulté 33.000 pages. En moyenne mensuelle, cela fait 1.125 utilisateurs (contre 850 en 2014) pour 2.750 pages consultées (contre 2.000 en 2014).

2. **La page Facebook de l'AID Coordination** : après plusieurs moments de réflexion sur l'opportunité ou non d'ouvrir une page Facebook pour l'AID Coordination, il a été décidé, à l'occasion du 30ème anniversaire des AID, de franchir le pas. Car les médias sociaux sont désormais incontournables dans une stratégie de communication. Des rappels de l'évènement et de ses étapes de préparation, les photos, les liens relatifs à l'évènement ont trouvé une place privilégiée et adaptée sur ce support. Depuis, des

réflexes ont dû se mettre en place mais il est désormais régulièrement alimenté : évènements liés au secteur, évènement propres, formations, recrutement, projets en cours, actualités politiques, etc. Pourtant, l'impact des publications est variable, parfois réduit, point qui devra être augmenté par la suite, autant que faire se peut.

3. **Un support papier.** Le projet de **plaquette de présentation du réseau AID** est le deuxième volet d'actions à mettre en œuvre pour avoir les supports nécessaires au travail de communication / diffusion. Pour l'instant, la priorité a été donnée au site Internet et aux supports numériques.

4. **L'accompagnement des centres dans leurs efforts de communication externe**. Les années précédentes, deux Inter-AID ont été consacrées à la thématique de la communication. L'AID Coordination propose également, d'une part un suivi ponctuel plus individualisé, d'autre part des cadres de communication hérités des supports en cours de développement, qui peuvent offrir à chaque centre une possibilité d'économiser du temps, de l'énergie et de l'argent, tout en gardant, dans ses supports, une identité propre. L'AID Coordination a été sollicitée à plusieurs reprises en 2015 pour des avis, pour des contacts avec des prestataires ou pour l'accompagnement sur la réalisation de supports spécifiques de communication. L'un des chantiers, lancé en août 2015 (finalisé en 2016), est la mise en forme du travail du Perron sur son système d'évaluation (brochure « *Micro-compétences et autoévaluation au cœur de la formation* » et mise en forme du support d'évaluation en tant que tel).

5. Déclinaisons des supports selon la **nouvelle charte graphique**. La création du nouveau site Internet a ouvert le chantier de la charte graphique de l'AID Coordination : **lifting du logo**, papier entête, enveloppe, etc. Ce travail a été réalisé en 2014. Mais des supports ont été imprimés en 2015, et certains le seront en 2016, selon les besoins. Quatre roll-up réalisés à l'occasion des 30 ans de l'AID reprennent cette charte et permettent d'être plus visible dans les évènements où l'AID est présente. Ceux-ci sont utilisables par les centres pour leurs événements.

6. La **création de supports de communication et l'organisation d'évènements dans le cadre des projets** :
   - Le **projet Eco+** nous a permis de développer des supports de communication de qualité : un site Internet avec comptes rendus des visites et des formations de

formateurs, des vidéos très réussies relatives aux savoirs faire des centres et aux différentes techniques développées dans le cadre d'Eco+,… Les nouveaux référentiels Eco+ ont été complétés en 2015. La qualité tant technique que pédagogique ou encore graphique des référentiels est saluée par tous ses utilisateurs. Ainsi ces supports constituent de véritables supports de communication et continuent d'être diffusés et valorisés sur les stands tenus par l'AID.

- Un site Internet réussi a également été développé dans le cadre du projet **OPC-SFC** relatif aux savoir-faire comportementaux en situation professionnelle. Il valorise les SFC autant que le projet européen en tant que tel, afin de pouvoir attirer un maximum d'internautes et de sortir d'une dimension technique qui freine parfois les utilisateurs de ces outils. Le site sert de plate-forme pour les outils collectés et produits, de sorte qu'il met à disposition, en quatre langues mais surtout en français, un très grand nombre de ressources théoriques et pratiques sur la thématique des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle. Il a accueilli, notamment lors du séminaire final du projet, en octobre 2015, un grand nombre de visiteurs.
- Des projets soutenus ou développés par l'AID ont été retenus dans le cadre de l'appel Plan Marshall 2.vert. Dans ce cadre, l'AID Coordination peut venir en soutien pour la visibilité des centres, de leurs actions, des sessions de formation organisées,… Des supports papiers et/ou numériques ont été réalisés et diffusés.

Ces évènements, tout comme les projets et actions mentionnés dans les rubriques suivantes, contribuent à façonner l'image et la reconnaissance du réseau AID auprès de partenaires multiples. D'autant que ces projets donnent souvent lieu à la publication de flyers, de brochures, de sites Internet… Ils sont les vecteurs de notre expertise et de notre savoir-faire, de notre positionnement et de nos valeurs. Il faut pouvoir communiquer de manière adéquate pour valoriser ces réalisations et en améliorer les impacts. Notre site Internet est maintenant un outil adapté à ces exigences.

2.3 La communication du secteur

Sans être spécifiques, ni exclusifs, les outils de communication du secteur sont des supports intéressants, reflets des problématiques et réflexions qui le traversent, porte-parole des actions, outils et projets réalisés par les différents acteurs sectoriels. Nous les relayons plus largement lorsqu'ils font sens pour nos propres actions.

En ce sens, **L'Essor,** le trimestriel de l'Interfédé, participe pleinement de l'effort d'information et de communication. L'AID Coordination joue un rôle actif dans sa rédaction.

La communication, c'est aussi la **visibilité du secteur**, travaillée à l'Interfédé notamment au sein du GT Communication. Créé en 2013 pour soutenir l'organisation des « rendez-vous de l'ISP », il a poursuivi ses activités pour co-construire progressivement l'identité et la stratégie de communication sectorielle, pour aider à l'organisation des évènements sectoriels et à la réalisation des supports de communication communs.

En septembre 2015 a eu lieu l'assemblée sectorielle, sur le thème des référentiels. Par contre, malgré le succès global de la version 2014 des RDV de l'ISP dans les sous-régions, les discussions en plateformes n'ont pas permis de valider une édition 2016 de l'évènement, même avec des modifications de « formule ». Le choix s'est porté sur un grand évènement régional centralisé pour 2017, qui constituera l'un des gros chantiers 2016 du GT communication.

Le besoin d'outils de communication « secteur » a été validé par tous. En 2015, la réflexion a été lancée sur l'identité du secteur et sur des éléments visuels communs, sans pour autant qu'un consensus ne soit trouvé. Les efforts sont à poursuivre en 2016 sur le développement de ces outils. L'enjeu d'une **stratégie de communication sectorielle,** soulevé depuis longtemps, reste donc toujours d'actualité.

Enjeux et chantiers

La communication pour l'AID Coordination **est un enjeu essentiel,** pointé de longue date. Il fut longtemps difficile de dégager du temps pour réfléchir à la stratégie de communication du réseau ou d'acquérir ce « réflexe de communication ». Désormais, le réseau s'est doté d'outils plus performants, mais il est nécessaire de poursuivre ce travail de longue haleine pour que chacun puisse se les approprier, faire vivre ces outils et entrer dans une dynamique de communication (contenus régulièrement alimentés, réflexe de visiter le site pour trouver de l'information,…)

L'enjeu pour l'année à venir est d'appuyer encore davantage l'opportunité que constitue cette dynamique, avec des outils fonctionnels permettant de gagner du temps et de

l'énergie. Pour cela, nous resterons attentifs à susciter **l'information ascendante et descendante en interne**. D'abord car l'outil Internet, et notamment sa partie privative, doit pouvoir rencontrer les besoins des centres, qui doivent pouvoir s'exprimer. Egalement parce que l'alimentation d'une partie des contenus du site doit se faire à partir de l'information disponible dans les centres et que des informations continuent de se perdre.

A ce titre mais aussi pour les informations plus descendantes, une portée plus large de nos actualités et la réalité de « réseau », le développement de la présence de l'AID Coordination sur les **réseaux sociaux** constitue un enjeu de taille.

En 2015, **l'organisation du 30ème anniversaire de l'AID Coordination** était un enjeu communicationnel de taille. L'évènement s'est bien déroulé tant au niveau des contenus, que de la forme, de son organisation et du nombre de personnes présentes (voir également la dernière rubrique du rapport, consacrée à cet anniversaire). L'AID Coordination a déployé des efforts pour la visibilité de cet évènement (interne et externe), avec un visuel scintillant décliné sur tous les supports, la réalisation des roll-up, un travail de relais de l'information via l'ensemble des canaux disponibles, l'utilisation des réseaux sociaux, le partenariat avec radio 27, l'annonce de l'évènement dans plusieurs publications… L'objectif de cet anniversaire, soit la réaffirmation de l'approche particulière et des valeurs du réseau à travers un évènement festif et des moments de réflexion et de cohésion faisant sens pour tous, a été atteint et en termes de communication, ce défi majeur pour 2015 a été relevé avec succès.

3. La réflexion et l'animation pédagogique

Actions menées dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation dans les centres :

3.1 L'Inter-AID

AID a mis en place de façon structurelle une réunion mensuelle (l'Inter-AID), à laquelle participent tous les directeurs des centres du réseau ainsi que leurs collaborateurs concernés par les thématiques débattues.

La pédagogie étant au cœur de l'action des centres EFT et OISP, la question est portée à débat de façon transversale et permanente. Ce débat permanent alimente la réflexion collective, permet de maintenir une veille sur les nouveaux éléments ou enjeux qui apparaissent en la matière, aide à replacer systématiquement la question pédagogique au centre des réflexions et non à la périphérie des considérations administratives et financières,…

Lors de ces réunions, des questions pédagogiques sont régulièrement abordées de façon spécifique. Outre de contribuer à faire avancer les réflexions, elles sont traitées de manière à pouvoir être en lien avec les réalités des centres et aussi être réappropriées de façon concrète dans les équipes pédagogiques. Notre méthodologie privilégie ainsi les échanges entre pairs, le relevé des « bonnes pratiques », la réalisation et la diffusion d'outils d'animations, la réalisation et la mise en œuvre d'animations concrètes…

En 2015, les Inter-AID ont traité principalement de thématiques transversales :

- **Janvier 2015 – Sorties positives des stagiaires**
  - L'Inter-AID continuera à travailler dans le cadre du plan d'actions en perspective de la rencontre anniversaire de novembre 2015 en ayant une première réflexion à propos des sorties des stagiaires.
  - Présentation de :
    - Gregory Leclerq, actions d'insertion en contrat articles 60
    - Bernard Loverius, méthode IOD

- **Février 2015 - Radioscopie des stagiaires Interfede**
    - Intervention de Huguette Brohée de l'Interfédération qui présentera la radioscopie « stagiaires » de l'Interfédération en plaçant le focus sur les évolutions

- **Mars 2015 - Gestion du personnel**
    - Evolutions de la réglementation emploi et notamment de la régionalisation de celle-ci pour les APE, Activa,... Intervention de Mehmet Alparslan Saygin, juriste à la Fesefa

- **Avril 2015 - Evolutions du Forem**
    - L'Inter-AID d'avril s'attardera à faire le point sur la mise en place de l'accompagnement indidualisé, le transfert des compétences et le contrôle de la disponibilité qui amènent le Forem à évoluer. Intervention de Paul De Sako, délégué CSC au Forem

- **Mai 2015 - accord de coopération du cadre francophone de certification**
    - L'Inter-AID de mai abordera le thème de l'approche par compétences avec la reconnaissance automatique des acquis des stagiaires comme enjeu à travers l'avancée de la signature de l'accord de coopération du cadre francophone de certification

  Intervenants :
        - JP Mallarmé, présentation du contenu de l'accord
        - S Heugens, éléments d'analyse de l'accord

- **Juin 2015 - les capabilités pour repenser les pratiques ISP**
    - La matinée de l'Inter-AID ouverte de juin permettra d'exposer et de partager les éléments intermédiaires de la recherche menée dans le cadre du projet T-CAP
    - Intervention de : Périne Brotcorne, l'approche par les capacités comme grille d'analyse des dispositifs de formation ISP

- **Septembre 2015 – dossier d'agrément et mesures du gouvernement**
    - C'est la rentrée. L'Inter-AID de septembre est consacrée, entre autres, à l'actualité des centres, à l'avancement des dossiers d'agrément, aux mesures prises par le gouvernement et discussions en cours
    - Intervention de Thierry Jacques, Secrétaire fédéral CSC Namur

- **Octobre 2015 - Projets Européens et point sur le 30ème**
    - A un mois du 30ème anniversaire du réseau AID, il était souhaitable de faire un point sur l'état d'avancement de l'évènement. Par ailleurs, avec l'arrivée de certaines échéances pour rentrer des projets européens, il était intéressant de faire une présentation sur les cadres existants et récolter des idées / besoins des centres à ce sujet.

- **Novembre 2015 :**
    - Nous avions deux décisions à l'Inter-AID de décembre 2014, d'une part organiser des journées de rencontre entre les formateurs et d'autre part,

d'organiser une journée pour fêter le 30ème anniversaire AID, le 17 novembre 2015

- **Décembre 2015 - Evaluations 30ème AID & Journées formateurs**
    - Moment de l'évaluation des journées de rencontre des formateurs, de la journée du 17 novembre et perspectives.

Par ailleurs, des questions apparaissent ponctuellement et sont traduites en besoins en formations spécifiques à destination des travailleurs. Si ces besoins s'avèrent particuliers à notre réseau, des réponses en termes de formation sont alors organisées en interne :

Rencontres de formateurs en prélude aux 30 ans

Par ailleurs, en marge de l'Inter-AID et en perspective des 30 ans des AID qui ont été fêtés en novembre 2015, les centres ont souhaité entamer un processus pédagogique coordonné à destination des formateurs techniques. L'idée est de permettre aux formateurs des mêmes filières de pouvoir se rencontrer le temps d'une journée afin de :

- faire connaissance et découvrir ce qui les relie au sein du réseau AID
- échanger sur leurs pratiques, leurs questions, leurs difficultés et leurs solutions en matière de maîtrise technique et d'accompagnement pédagogique ou social.
- échanger des "bonnes pratiques"
- tisser un réseau d'échange concret pour l'avenir

La première rencontre entre formateurs à eu lien en décembre 2014, elle a réuni les formateurs des filières orientation et remise à niveau. La suite des rencontres s'est déroulée sur le premier semestre 2015 et a concerné les formateurs des filières suivantes :

- Horticulture
- Construction, menuiserie, peinture
- Horeca, vente
- Aide aux personnes
- Informatique, bureautique

Ces rencontres ont révélé des besoins chez les formateurs d'approfondissement de la réflexion et de partage d'outils pédagogiques. Par ailleurs, les directeurs des centres ont souhaité étendre cette dynamique pédagogique aux autres travailleurs du réseau : les accompagnateurs psychosociaux d'une part et les travailleurs administratifs d'autre part. La poursuite du travail avec les formateurs et l'extension aux autres travailleurs seront organisées dès le début 2017, en parallèle avec l'entrée en vigueur du nouveau décret.

Le 30ème anniversaire AID a soutenu la mise en place de ces rencontres. Créer une dynamique entre des personnes (les formateurs) qui ont peu l'occasion de se rencontrer.

3.2 Des actions spécifiques et ciblées

En fonction des questions abordées collectivement ou des enjeux relevés individuellement dans les centres, des réponses spécifiques et adaptées sont données aux centres membres du réseau des AID. Nous constatons, qu'au fil du temps, ce type d'intervention tend à se multiplier. Les centres affichent leur volonté de développer leur professionnalisation, au travers du renforcement de leur organisation, de leurs outils, de l'encadrement… Mais ils tiennent aussi à garder une place prépondérante à l'objet social, à l'origine de leur action. Une attente forte est donc d'organiser le développement des centres à partir des équipes, en articulation avec les réalités quotidiennes. La coordination a donc veillé ces dernières années à pouvoir s'adapter à cette évolution en proposant des méthodologies d'accompagnement adaptées aux besoins du centre.

Cette année, la coordination a été particulièrement sollicitée en vue des dossiers d'agrément. Beaucoup de centres ont profité de la rédaction du dossier d'agrément pour soit repenser ou reformuler leur projet pédagogique, réfléchir à la mise en place de l'approche par compétences, la mise en place d'outils d'évaluation,…

A côté de ces demandes, nous avons été sollicités de façon non exhaustive pour :

- L'accompagnement des directeurs dans la mise en œuvre d'un projet de gestion des ressources humaines participatif, intégrant les plans de formation ;
- L'organisation de formations, supervisions ou de séminaires d'équipes sur les questions pédagogiques et d'accompagnement des stagiaires ;
- L'accompagnement de démarches formatives pour des projets d'animation particuliers et/ou pilotes.

Focus sur quelques projets d'accompagnement :

Soutien à la création d'outils d'évaluation au Perron de l'Ilon

Après une année d'expérimentation, les nouveaux supports d'évaluation du Perron de l'Ilon ont fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires et les formateurs. Quelques ajustements ont été nécessaires, mais globalement ces outils donnent une très grande satisfaction. Ils proposent aux stagiaires une très

grande lisibilité des compétences visées, un support à l'auto évaluation et un temps d'évaluation avec le formateur. Ces outils soutiennent par ailleurs une démarche évaluative basée sur la progression et non la sanction. L'ensemble des outils et système d'évaluation du Perron ont d'ailleurs fait l'objet d'une publication soutenue financièrement par le Fond 4S.

Réinvestir les conseil coopératifs

Les Conseils Coopératifs, qui sont une marque de fabrique des centres AID, sont toujours bien développés dans l'ensemble des centres. Cette année, deux centres ont souhaité remettre de l'énergie dans une instance propre au réseau des AID : le conseil coopératif. D'une part, "La Calestienne" qui a souhaité être soutenue pour remettre en place un système de conseil "participatif" pour les stagiaires de ses quatre filières, avec à la clé, la rédaction collégiale entre les formateurs et les stagiaires d'une nouvelle charte pédagogique. D'autre part, au Perron de l'Ilon qui n'avait pas délaissé cette instance mais qui a souhaité en développer une à destination des travailleurs sous article 60 accueillis par le centre. Cette démarche reflète la volonté du centre de réfléchir aussi à l'encadrement pédagogique et psychosocial de ces travailleurs en insertion... Nouvel enjeu et projets en perspectives pour les années à venir !

3.3 L'approche par compétences

Matière sur laquelle nous travaillons depuis près de 20 ans, l'AID est identifiée depuis plusieurs années déjà comme un des principaux experts de l'approche par compétences.

A Bruxelles comme en Région wallonne, elle est sollicitée tant par ses membres que par les centres d'autres fédérations afin de développer les acquis de la méthodologie Thésée et de l'adapter aux contextes belge et européen. A partir du moment où les demandeurs de l'accompagnement ne font pas partie des membres intégrés du réseau, les prestations rendues sont facturées.

Ces accompagnements visent systématiquement à doter les centres des outils adaptés et de la compréhension nécessaire pour leur permettre de fonctionner en autonomie dans le cadre de l'approche par compétences. En 2015, l'ensemble des centres wallons membres du réseau ont été concernés dans le cadre des nouveaux dossiers d'agrément à déposer en mars 2016. Chaque centre a dû (ce travail se terminera en 2016) se positionner dans une

ou des catégorie(s) de filière et décliner son programme en compétences, connaissances et aptitudes tant techniques que socioprofessionnelles visées par la filière. L'approche par compétences est utilisée pour réorganiser la formation, construire des passerelles et filières, réexaminer la façon dont sont faites les évaluations et la sélection des stagiaires, repositionner les objectifs de formation, ou encore accroître la fluidité du parcours des stagiaires à la sortie. Nous développons des formations ou des accompagnements d'équipe complets depuis l'analyse de la demande jusqu'à l'accompagnement de la mise en œuvre, en passant par la recherche de financement.

Au niveau du secteur notre expertise est également reconnue. L'AID a été choisie depuis 2013 par l'Interfédération comme expert méthode dans le cadre de la réalisation de référentiels et sollicitée pour avis dans le cadre du nouveau décret.

Elle poursuit, au niveau européen, et encore plus depuis qu'elle a une place au sein du groupe expert ECVET francophone, son investissement dans le développement des systèmes de reconnaissance des acquis afin d'une part de rester vigilante tant aux risques qu'ils pourraient générer pour le secteur et notre public qu'aux opportunités de valorisation des uns et des autres. L'AID veille plus particulièrement aux nouveaux développements de l'approche par compétences sur trois aspects : les compétences transversales, la place des référentiels dans la formation, et les outils d'évaluation adaptés aux pédagogies d'adultes. L'AID veille aussi à se doter des instruments et compétences nécessaires à la poursuite de ces développements (cfr ci-dessous et partie 4.1).

L'AID défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges (Cadre francophone de Certification, SFMQ, Consortium de validation des compétences, article 8 de la promotion sociale permettant la délivrance de diplôme, CeCAF,...) et européens (ECVET, CEC, CNC, Cadre de référence des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie,...) de reconnaissance des acquis d'apprentissage tout au long de la vie.

3.4 Au-delà des compétences : les compétences transversales, les capabilités

Suite aux réflexions menées depuis quelques années déjà sur la place de ces compétences au même titre que celles dites techniques ou celles relevant des compétences

professionnelles comportementales, plusieurs chantiers ont été ouverts depuis 2013 pour se clôturer en 2015-2016.

L'idée générale vient d'une appropriation critique de l'approche par compétence, en vue soit de l'adapter au secteur ISP, soit de la compléter pour préserver la spécificité des actions mises en œuvre par le secteur. Ainsi, des adaptations, des garde-fous et des compléments sont développés aux méthodologies d'approche par compétences.

Les adaptations sont présentées ci-dessus (point 3.3), l'AID pense que certains aspects pédagogiques doivent être mis en dehors de l'approche par compétence, ou du moins sortis des logiques d'évaluation sommative ou trop standardisés. En particulier, ce qui a trait au travail de (re-)socialisation, de développement de comportement ou de pensée critique et citoyenne.

Ces réflexions poussent l'AID à rechercher des méthodes et des outils qui sont compatibles avec l'approche par compétence, mais soit la complète (compétences transversales), soit lui proposent un cadre plus large (capabilités).

Ainsi, conscients que pour permettre l'insertion des stagiaires, il nous faut travailler l'ensemble des compétences précitées, nous avons déposé un projet Léonardo TOI et un projet Grundtvig qui ont été acceptés pour la période 2013-2015.

- le projet LEONARDO TOI « OPC-SFC » : Outils pédagogiques clés - Les Savoir-Faire Comportementaux pour l'inclusion dans l'emploi, a pour double objectif de développer des outils pédagogiques ainsi qu'un guide méthodologique pour travailler les compétences transversales en situation professionnelle. Il s'est clôturé par un colloque final à Namur le 29 octobre 2015.
- le projet GRUNDTVIG « T-Cap », a pour lui l'objectif d'utiliser la notion de « Capabilité » pour penser l'ensemble des démarches de formation et d'accompagnement mises en œuvre dans les centres de formation. Ils aboutira à identifier les meilleures logiques de fonctionnement, pratiques et outils, dans une logique d'émancipation au sens le plus fort . Il présentera ses résultats en 2016.

3.5 L'investissement au sein de la commission pédagogique de l'Interfédé

De façon transversale

L'Interfédé s'est dotée de deux structures – la commission pédagogique et le groupe de travail pédagogique – afin de mutualiser les réflexions et actions en matière de formation

continuée des travailleurs du secteur. L'action pédagogique développée via l'Interfédé est le résultat d'une concertation entre les cinq fédérations.

L'objectif est de proposer aux travailleurs du secteur des leviers pour leur permettre de comprendre, de s'approprier et de répondre aux différents enjeux et évolutions de leur métier à différents niveaux :

1. Le *contexte socioéconomique* : les stagiaires sont confrontés à des réalités de précarité nouvelles. Le marché de l'emploi demeure peu dynamique et fragile. En parallèle, les allocations de remplacement sont à présent de plus en plus conditionnées à des comportements prescrits, contrôlés et donc susceptibles d'être réduites ou retirée. Outre la précarité que cela génère, l'impact est aussi réel sur la motivation des stagiaires à s'engager dans des parcours d'insertion à la fois contraints et qui n'augurent pas automatiquement l'accès à l'emploi.
2. Le *contexte institutionnel* : cadre européen des certifications, approche par compétences, référentiels, reconnaissance des acquis, validation des compétences… sont autant de donnes nouvelles qui s'imposent progressivement au fur et à mesure de l'évolution des institutions et des cadres réglementaires. Autant d'éléments qui transforment les pratiques pédagogiques et que les travailleurs sont obligés d'intégrer.
3. Le *contexte professionnel* : les métiers techniques sont eux aussi en perpétuelle évolution. Ce qui suppose une veille sur cette évolution, mais aussi des compétences nouvelles à acquérir pour les travailleurs et à traduire dans les processus pédagogiques.

Les différentes actions pédagogiques proposées par l'Interfédé visent donc à permettre aux travailleurs du secteur de pouvoir faire face à ces différentes évolutions. C'est-à-dire les comprendre, les intégrer, s'y adapter tout en veillant à préserver l'identité propre du secteur, c'est-à-dire d'une part ses finalités d'égalité et de lutte contre les discriminations et d'autre part ses pratiques pédagogiques originales qui veillent à transmettre des savoirs et des savoir- faire qui ont du sens, qui sont à la fois adaptés aux besoins des stagiaires et aux réalités du marché de l'emploi.

Par ailleurs, les questions liées à l'approche par compétence et à l'utilisation de référentiels se font sans cesse plus présentes et même contraignantes. La Commission pédagogique a donc entamé en fin 2014 un vaste travail de réflexion afin de permettre au

secteur de se positionner de façon concertée et réfléchie sur ces questions. Il est censé produire une définition et des balises quant à ce qu'est pour le secteur l'approche par compétence et les balises que nous souhaitons placer afin que cette approche puisse réellement servir nos finalités sociales et pédagogiques. Le résultat de ce travail a été publié en 2015 et diffusé à l'occasion de l'assemblée sectorielle.

De façon spécifique

Suite aux différents travaux d'encadrement et de coordination réalisés depuis 2013 sur les référentiels compétences et formation du « Formateur classe 1 en ISP » d'une part, et la formation de sept animateurs méthode d'autre part, l'AID a poursuivi ces différents chantiers en 2014 et 2015.

En 2014, l'AID a été réengagée par l'Interfédération afin de réaliser le référentiel évaluation du « Formateur classe 1 » et a poursuivi son travail pour le formateur classe 2. Le travail d'encadrement des animateurs méthode s'est également poursuivi, tandis que l'équipe AID s'est impliqué au niveau de la réalisation de référentiels. La plupart de ces chantiers se sont poursuivis en 2015 :

- Elaboration d'un référentiel compétences de base pour le commis de Commis de cuisine.
- Réalisation de référentiels pour les secteurs :
    - de la construction :
        - Aide maçon
        - Menuisier
        - Peintre
    - du nettoyage :
        - Technicien de surface
    - de l'horticulture :
        - Maraîchage
    - de l'Aide aux personnes :
        - Compétences transversales aux métiers de l'aide aux personnes

Ces référentiels s'ajoutent à ceux déjà réalisés lors des deux années précédentes sur d'autres métiers.

Les référentiels sont en accès libre sur le site de l'Interfédération et ont pu être utilisés par les centres afin de les soutenir dans la rédaction de leur nouvelle demande d'agrément prévue en mars 2016.

Enfin, l'AID participe au groupe CASER, organisé par l'Interfédération pour opérer le suivi des études menées pour le compte de tous par l'Interfédération. L'AID y appuie la conception de la radioscopie des stagiaires. A terme, d'autres études plus spécifiques y seront réalisées.

Enjeux, chantiers

Les enjeux et les chantiers que nous avions identifiés sont restés d'actualité et continuerons à nous mobiliser pour l'année 2016 :

- La formation des formateurs ;
- Les compétences « transversales » en situation professionnelle ;
- L'évaluation et à travers elle, la validation des acquis pour, à terme, concourir à leur reconnaissance ;
- L'accompagnement des centres dans le cadre de l'agrément CISP pour leur permettre d'adapter leur cadre pédagogique aux prescrits légaux tout en préservant leurs spécificités pédagogiques.

4. Le développement

L'AID Coordination comme outil facilitateur et l'AID Coordination comme initiateur, porteur de projets.

4.1 L'AID Coordination comme initiateur, porteur de projet

Nos choix consistent à développer des projets qui correspondent à des thématiques que nous travaillons ou qui sont travaillées dans des centres, il s'agit en effet de permettre, au travers de ces projets de financer le développement et l'innovation des actions du réseau. Innovation qui doit être couverte par des recettes nouvelles.

Dans ces dossiers, nous veillons à ce que, en fonction du type de projet, du budget, du travail réalisé par le centre, de son expertise, …des moyens atterrissent également dans les centres.

Autant que possible, nous impliquons les centres du réseau dans les projets, d'une façon montante comme descendante. L'objectif est de maximaliser les impacts des différents projets sur les centres et le secteur. Par exemple, dans le cadre du projet Eco-restaurateur ce sont trois centres de formation qui sont directement partenaires du projet ainsi que le CIEP Liège et Notre Maison à Charleroi.

Ces divers projets répondent aux demandes des centres ou à des problématiques identifiées par l'AID. Ils abordent des thématiques fortes visant au développement d'outils communs ou de développement de relations partenariales, dans une vision de développement de l'ensemble du réseau des centres.

Divers projets européens, sur d'autres lignes de subsides, sont en cours en 2015 ou se sont terminés :

- Ecvet 4 E-inclusion (2014-2017)
- Outils Pédagogiques Clés – Les Savoir Faire Comportementaux pour l'inclusion dans l'Emploi : OPC-SFC (2013-2015)
- Capabilités (2013-2015): prolongation jusqu'en juin 2016
- In company trainers (2015-2017)
- Eco-restaurateur (2015-2017)
- Expérience de Formation par le Travail – EFT (2015-2017)
- …

Dans le cadre de ces différents projets européens, nous réalisons depuis de nombreuses années un travail sur l'approche par compétences. Cela a permis de mettre au point la méthodologie Thésée et de prolonger l'expérience pour développer des outils d'approche par compétences adaptés à la vie des centres ISP. Les projets menés ou déposés visent un élargissement et un approfondissement de cette méthodologie dans diverses dimensions :

- Une **dimension partenariale**, visant à élargir l'assise de nos méthodes et des reconnaissances possibles des acquis de formation, via en particulier des projets européens, après Ecvet in Progress et Proper Chance d'autres projets ont vu le jour afin de toujours développer cette mission : ECVET 4 E-inclusion, Eco-restaurateur, EFT, In company trainers. Ils se font en partenariat avec une grande part des institutions représentatives de l'éducation et de la formation des adultes en Belgique francophone : Le Forem, Bruxelles Formation, la Promotion Sociale (SEGEC), Le Consortium de Validation des Compétences, l'IFAPME, etc… Ces projets ont permis les échanges sur les méthodes, les contenus, mais aussi la création de passerelles innovantes, et constituent un travail qui devra donner ses effets en termes de parcours pour les stagiaires dans les années à venir.
- Une **dimension pédagogique**, développant des outils pédagogiques et d'évaluation très concrets, articulés sur l'approche par compétences et adaptés aux réalités des centres. C'est une piste importante dans le cadre de nombreux accompagnements de centres via des projets spécifiques. Des outils ont été réalisés notamment au niveau de l'évaluation diagnostique des compétences transversales touchant également la dimension sociale décrite ci-dessous.
- Une **dimension sociale**, permettant de garantir nos spécificités de secteur et l'intérêt de notre public : nous avons développé une réflexion sur les compétences sociales, aussi appelées compétences transversales, capabilités ou savoir-faire comportementaux, à la fois sur un plan interne, en lien avec l'Interfédération, et dans le dépôt de plusieurs projets européens en 2014 et en 2015. Les projets «Capabilité » et « Savoir-faire comportementaux » visaient à développer des approches innovantes sur ces questions. Les capabilités doivent nous permettre de penser globalement les approches et outils du secteur dans une perspective à la fois sociale et professionnalisante, tandis que le projet « Savoir-faire comportementaux », construit en partenariat avec le Forem, a abordé les questions liées à la formation des formateurs et des stagiaires en parallèle sous le biais de l'observation et du

développement des savoirs faire comportementaux. Un nouveau projet a été déposé en 2015 afin de permettre de continuer à développer des outils pédagogiques permettant aux formateurs de mieux travailler ces compétences avec les stagiaires et d'aller encore un pas plus loin dans la réflexion (« Step4-SFC » en attente de validation 2016-2018).

Nous sommes amenés à faire de nombreuses interventions à la demande des centres AID, de centres hors réseau mais aussi d'institutions

Concrètement :

- Poursuite de l'accompagnement, encadrement, coordination et suivi du projet « 7 filières », commandé par le cabinet Antoine via l'Interfédération
- Un module Approche par Compétences en région Bruxelloise
- Représentation des AID au sein du groupe Expert ECVET Belgian Team
- Accompagnement spécifique de divers centres sur leurs besoins, particulièrement en ce qui concerne le renouvellement des agréments prévu initialement pour mars 2015 et reporté à mars 2016
- Gt Agrément de l'Interfédé
- Gt Formation de base de l'Interfédé

D'autres développements sont en cours :

- **<u>Economie « verte »</u>**

Ecoconstruction

L'AID accompagne le secteur de la formation socioprofessionnelle dans la transition vers une économie plus verte. Cela s'est marqué ces dernières années dans le soutien aux activités de la valorisation des déchets et de l'éco-construction. En 2015, le projet ECO+ n'ayant pas été retenu dans la nouvelle programmation FSE, nous avons surtout souhaiter consolider l'acquis en permettant aux formateurs de rester connectés à l'évolution des techniques et donc de pouvoir suivre un programme de formation continuée en la matière. Un projet a donc été rentré dans le cadre de l'alliance emploi environnement, financé par la région wallonne, afin d'organiser un programme de formation continuée conséquent. Le projet a été porté par La Calestienne et l'animation de ce programme a été confiée au Cluster Eco Construction.

01/ FORMATION
20 FÉVRIER 2015
NAMUR

NOUVEAUX MATÉRIAUX DURABLES ET PEB : INTRODUCTION

Cette action permettra un rappel du contexte global du développement durable. Elle permettra de comprendre la place et la cohérence entre les nouveaux matériaux, les nouvelles méthodes et les enjeux tant au niveau environnemental, social, économique que législatif (normes PEB).

02/ ATELIER COLLABORATIF (Métier traditionnel du bâtiment et PEB)
5 & 6 MARS
PAIX DIEU

RÉNOVATION DU PATRIMOINE

Cette action permettra aux acteurs de la construction plus traditionnelle d'intégrer les enjeux de la PEB tout en gardant la qualité patrimoniale des bâtiments.

03/ ATELIER COLLABORATIF
23 & 24 AVRIL + 7 & 8 MAI
DIFFÉRENTS ENDROITS SUIVANT FORMATEURS ET CHANTIERS EUPEN/WANLIN

LES NOUVEAUX MATÉRIAUX À BASE D'ARGILE ET DE CHAUX

Cette action permettra aux formateurs d'avoir une connaissance théorique des matériaux mais durant cette période une large place sera réservée à une initiation à leur mise en œuvre.

04/ FORMATION ET RENCONTRE D'ACTEURS DE TERRAIN
4 & 5 JUIN
NAMUR + VISITE DE SCIERIE

LES NOUVEAUX MATÉRIAUX DE LA FILIÈRE BOIS

Avec cette action, les formateurs pourront avoir une meilleure connaissance des matériaux, connaitre les essences locales, leur utilisation dans la construction.

05/ VOYAGE D'ETUDE ET RENCONTRE D'ACTEURS DE TERRAIN
24, 25 & 26 SEPTEMBRE

VOYAGE D'ÉTUDE EN FRANCE

Regard croisé sur les techniques et la pratiques d'éco-construction / rénovation dans un contexte d'économie sociale

06/ ATELIER COLLABORATIF
8 & 9 OCTOBRE

LES NOUVEAUX ISOLANTS ACOUSTIQUES ET THERMIQUES

La formation visera la connaissance des principes de base de l'isolation la connaissance des matériaux et de leur pertinence en fonction du contexte de mise en œuvre.

07/ ATELIER COLLABORATIF
29 & 30 OCTOBRE

TOITURE VERTE ET LAGUNAGE

Initiation aux concepts de résilience et de biodiversité de l'habitat. Connaissances des techniques et initiation à la mise en œuvre sur chantier.

Eco "restauration"

L'AID élargit sa réflexion sur d'autres secteurs, avec ainsi la question de l'Horeca et de l'agro-alimentaire, via la thématique des circuits courts. Elle accompagne les projets innovants existants, les appuie, et entre des dossiers pour le compte du réseau ou de divers centres comme celui de « Eco-restaurateur" rentré en 2015.

Nous avons par ailleurs entrés et obtenus un projet de formations de formateurs sur les circuits dans le cadre de l'appel Plan Marshall2.Vert.

- **Expertise en projets de partenariat**

L'AID, active depuis de nombreuses années dans les projets partenariaux, qu'ils soient nationaux ou transnationaux, a souhaité aussi apporter son expertise en cette matière. L'AID a finalisé en 2014 son implication en tant qu'évaluateur dans un projet européen lié à l'économie numérique, dans le cadre très particulier de la formation à distance des animateurs multimédias : *RAISE 4 e-inclusion*. Cette implication s'est accrue via le dépôt et la validation comme coordinateur d'un projet venant en continuation en 2015 : ECVET 4 e-inclusion. L'idée étant ici d'appuyer les partenaires à intégrer les logiques d'approche par compétences dans le secteur de l'économie numérique et avec cette pédagogie très spécifique de l'apprentissage à distance via des modules de formation ouverts.

L'AID accompagne aussi des centres qui souhaitent améliorer leurs partenariats, dans des perspectives pédagogiques ou de certification, en recherchant des financements via des appels à projets spécifiques. Enfin, elle développe divers outils et un carnet d'adresses étoffé, visant à faciliter la création de partenariats pour ses membres.

Nous étudions systématiquement le contenu des appels et nous y répondons si cela correspond au travail que nous réalisons au niveau de l'AID Coordination ou au niveau des centres et dans un souci de renforcer l'objet social des AID.

- **Expertise en politiques publiques d'insertion**

En 2013, l'AID s'est vue confiée une charge de cours à l'Institut Cardijn : « Analyse des politiques publiques d'insertion ». Ce partenariat avec l'Institut Cardijn a été reconduit en 2015. Il s'agit là d'une reconnaissance de notre expertise en tant qu'acteur de terrain et acteur politique. Ce cours de 28 périodes a aussi été l'occasion d'enrichir nos partenariats et nos réflexions sur les politiques publiques. Nous avons en effet invité de nombreux intervenants externes : promotion sociale, CEFA, CPAS, Forem, Missions régionales, Lire et Ecrire, services TSE de la CSC,… afin de croiser

les pratiques, les réflexions et proposer de la sorte un cours critique aux étudiants de dernière année « assistant social ».

4.2 L'AID Coordination comme outil « facilitateur »

- **<u>Suivi des appels à projet</u>**

  Si l'AID Coordination mène des projets d'initiative en lien avec des préoccupations développées dans les centres, son rôle est aussi de soutenir les projets de développement émanant des centres, de rechercher, d'apporter des réponses en fonction de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs demandes.

  En terme d'accompagnement et d'aide dans le montage de dossiers de demande de subsides, nous avons accompagné et rentré des dossiers pour compte de nos centres, il s'agit entre autres des dossiers suivants :

  - Dans le cadre du plan Marshall 2.vert, nous avons appuyé la soumission d'un projet de formation de formateurs dans le secteur de l'Horeca par Croc'Espace EFT et un consortium constitué du Perron de L'Ilon EFT, AID Hainaut-Centre EFT, La Charlemagn'rie OISP, le CIEP-V, Les Pavés d'Outremeuse, Revert et De Bouche à Oreilles. Ce projet a été sélectionné et permet de mettre en place un programme de modules de formation s'adressant aux différents travailleurs des centres EFT-OISP. Ce programme, approuvé en 2014, a principalement été mis en œuvre en 2015
  - Accompagnement des équipes dans le cadre de l'appel à projets conjoint de l'APEF
  - Nous continuons à accompagner les centres dans le montage de dossiers de subsides, la mise en réseau, l'accompagnement dans les démarches et consultance par rapport aux nouveaux projets (Interreg, FSE, Leonardo, Grundtvig,...). Nous travaillons avec les centres concernés à la rédaction du dossier ainsi qu'à trouver des partenaires
  - Veille et suivi des appels à projet pour les centres.
  - Soutien à la sollicitation des financements autres : fondations, fonds de formation,…

4.3 Le soutien aux projets d'entreprise d'économie sociale

Au travers de collaborations avec Synéco, la pertinence d'un rapprochement plus important se confirme. Il nous reviendra à l'avenir de l'organiser sur le fond, pour pouvoir répondre le plus adéquatement aux besoins des acteurs de l'économie sociale d'insertion du mouvement. « (re)politiser » l'économie sociale est important. Face aux défis économiques et sociaux, face aux enjeux qui lient développement et environnement, il est nécessaire de faire mouvement pour positionner l'économie sociale en tant qu'alternative et plus un « tiers secteur » marginal auquel on délègue ce que l'Etat et le secteur privé ne peuvent (veulent) prendre en charge.

Pour cela, il faut sans doute repositionner l'économie sociale, l'identifier plus clairement dans le champ de l'économie et mettre en valeur ses spécificités.

L'accompagnement, la coordination, l'aide au développement et à la réflexion, la représentation… sont des besoins réels des acteurs d'économie sociale liés aux AID. Il nous revient de structurer et de renforcer ces services.

5. L'aide à la gestion

Une des spécificités des AID est son action de suivi rapproché des centres. Cette aide à la gestion se matérialise au travers de la participation d'un permanent de l'AID coordination aux structures de gestion (CA, comité de gestion). Grâce à cette présence, nous connaissons bien la réalité du centre, nous connaissons les difficultés, les questions et nous pouvons apporter des réponses ciblées sur mesure tant au niveau des questions de fond, des questions pédagogiques, des outils, de recherche de moyens financiers,…

Depuis quelques années, il y a une évolution importante de la fonction « aide à la gestion ».
Les demandes de types :

- La gestion des ressources humaines (profils de fonction, recrutement, respect de la législation, évaluation,…)
- L'accompagnement dans les questions relatives au management, à la GRH,…
- La gestion des APE (affectation, demande, rapport,…)

sont de plus en plus importantes.
Pour y répondre, l'équipe s'est formée (elle est toujours en formation continuée) et a élaboré des outils spécifiques.
A côté de ces demandes, qui nécessitent un volume de travail important, nous avons des demandes plus ponctuelles qui couvrent :

- Réponse à des questions liées à la législation sociale, comptable et fiscale.
- Soutien dans l'accompagnement politique, dans des négociations dans des dossiers tant au niveau régional que local
- Accompagnement dans des négociations avec les pouvoirs subsidiant (rejet dans les dossiers solde FSE, demande de subsides à la Région wallonne,…)
- Accompagnement pour la mise en place de collaboration avec la Promotion sociale
- Soutien pour l'obtention de moyens complémentaires dans le cadre de projet pilote
- Exploration de nouvelles pistes de financement (projets européens, Fondations…)
- Aide à la gestion pour les volets économiques en cas de difficulté manifeste
- ….

Par ailleurs, dans la perspective de la procédure d'agrément des CISP, un certain nombre de centres envisagent des fusions afin de gagner en cohérence et pouvoir dégager des économies d'échelle. Ces fusions ne s'improvisent pas et supposent en amont un important travail de préparation et en aval un accompagnement des équipes pour permettre une réelle intégration des projets et des compétences. Enfin, pour certains centres, la perspective de l'agrément CISP devra se coupler à une importante réorganisation voire réorientation des filières de formation. Un accompagnement spécifique a été organisé dès 2014 afin d'assurer ces transitions de façon optimale.

Au niveau comptable, il reste quelques demandes d'accompagnement, de supervision, mais surtout d'implémentation d'outils comptables : mise en place de la comptabilité analytique, d'outils de transferts des données de la comptabilité vers les fichiers Excel des dossiers solde, de relecture des comptes, des opérations de fin d'exercice et d'inventaire…

Toute demande, pour autant qu'elle reste bien dans le cahier des charges de l'AID coordination, est rencontrée.

Depuis de nombreuses années, nous utilisons une base de données stagiaires qui au vu de la nouvelle réglementation est devenue obsolète et n'est plus en phase avec les évolutions technologiques. Aussi pour fin 2016, nous avons décidé de retravailler totalement cet outil pour qu'il rencontre à la fois les prescrits de la réglementation mais aussi les attentes des centres.

6. Une activité spécifique en 2015 : le 30ème anniversaire

La journée du 17 novembre 2015 qui a réuni près de 400 personnes a été le résultat d'un travail qui nous a occupé pendant toute l'année 2015.
Ce travail a concerné :

- **Une démarche pédagogique :**

  L'évènement ne pouvait être la seule « affaire » de l'équipe de l'AID Coordination. La fête des AID, c'est d'abord celle des stagiaires et travailleurs du réseau. Il était donc essentiel de mettre en œuvre des méthodes qui donnaient une place à chacun.

  Pour cela, nous avons articulé notre travail sur trois dynamiques participatives :

  1. Préparer les thématiques des débats des 30 ans par une réflexion continuée en Inter-AID sur les grandes thématiques de l'ISP :
     - les sorties positives des stagiaires et l'accompagnement post formation
     - la validation des compétences
     - la capacitation des stagiaires (liberté et égalité réelle qui leur sont offertes pour qu'ils soient acteurs d'un projet d'émancipation qui leur appartient)
     - l'évolution du cadre réglementaire de l'activation
  2. Permettre aux formateurs de se rencontrer au préalable, pour dépasser la simple « idée » de faire réseau et l'ancrer dans une réalité. Au menu de ces rencontres : échanges informels, partage de réflexions relatives aux différentes facettes du métier du formateur, échange d'outils et de bonnes pratiques, projet de rencontres futures.

     La préparation de la journée du 30ème anniversaire a aussi été l'occasion de créer une dynamique entre les formateurs. Nous avons organisé des rencontres de formation de formateurs à partir de leur réalité.

     Les objectifs de ces rencontres :
     - échange de pratiques
     - échange d'outils et de ressources
     - tisser un tissu de partenariat/ressources

- constitution d'une identité professionnelle commune (CISP/AID/métier) à communiquer lors des 30 ans

Nous avons organisé une journée réunissant les formateurs par métier et suivant le même déroulement :

- ancrée dans la pratique (dans un centre de formation)
- participative, entre pairs (formateurs)
- basée sur l'échange de pratiques à partir de situations problèmes
- basée sur l'échange d'outils et de ressources (présentation de supports spécifiques)

Ces journées ont été évaluées positivement, les formateurs sont demandeurs. Aussi a-t-il été décidé de renouveler ces rencontres en 2016, à partir des questions soulevées.

3. Permettre aux équipes et aux stagiaires de faire des 30 ans leur projet et leur vitrine. Pour ce faire les équipes ont été sollicitées afin de réaliser des supports audiovisuels ou des stands vivants, mettant en lumière leurs spécificités, originalité, savoir-faire et créativité.

- **Une démarche de communication :**

Communication interne et externe. Communication sur nos valeurs, notre savoir faire, mais aussi sur les questions et défis pour l'avenir. Tels étaient les objectifs, le tout en mêlant professionnalisme et le moment de détente qui sied à un anniversaire.

L'ensemble de l'organisation et des supports de communication ont donc été construits dans le but de rencontrer ces objectifs différents et complémentaires (davantage d'informations sur les actions de communication liées aux 30 ans dans la rubrique « information et communication »).

Avec pour résultat:

- Un séminaire proposant 3 débats sérieux sur le fond mais dynamiques et originaux sur la forme grâce à l'animation proposée par radio 27
- Une pléiade d'animations proposées par les centres, de la démonstration culinaire à l'atelier de revalorisation, en passant par des prestations théâtrales.
- Une conclusion forte sur nos valeurs qui... débouche sur un généreux verre de l'amitié
- Une participation importante des membres du réseau et de nos partenaires, plus de 400 personnes au décompte final

- Des projets pour la suite, pour alimenter la formation continuée des travailleurs, pour donner au réseau de nouveaux projets pour relever les défis à venir.

La rencontre du 30ème anniversaire n'est pas un point d'orgue mais le début d'une démarche encore plus participative dans le chef des formateurs et la mise en place d'une communication horizontale.

ANNEXE 1 : LA REALITE DES CENTRES

1. Ventilation du public accueilli par sexe

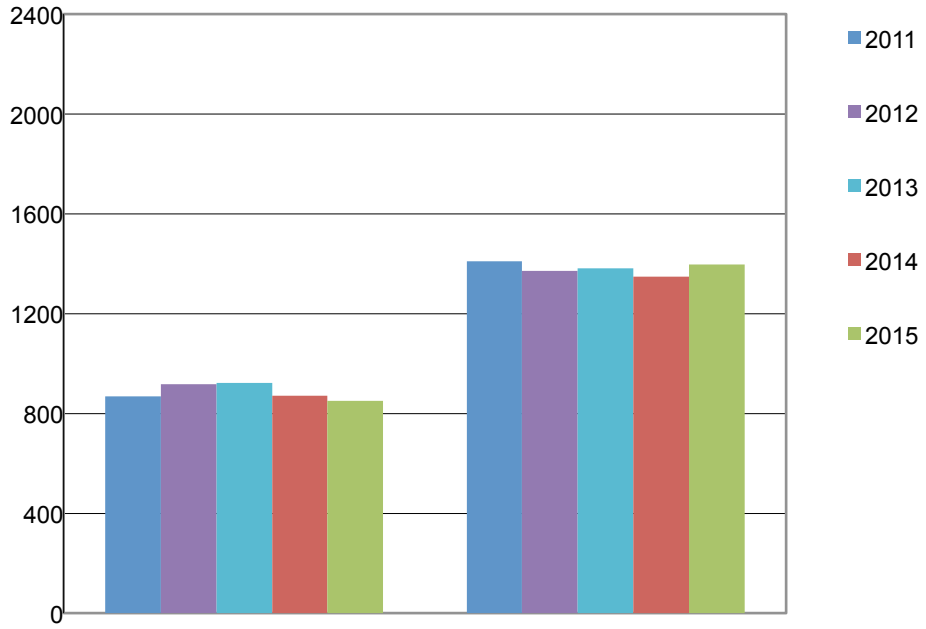

2014	Hommes	Femmes
Chiffres absolus	850	1.398
En pourcentage	38 %	62 %

Les femmes sont toujours largement majoritaires parmi les stagiaires. Il y a très peu d'évolution d'une année à l'autre. Les femmes sont majoritairement présentes dans les OISP.

2. Niveaux d'études à l'entrée par année

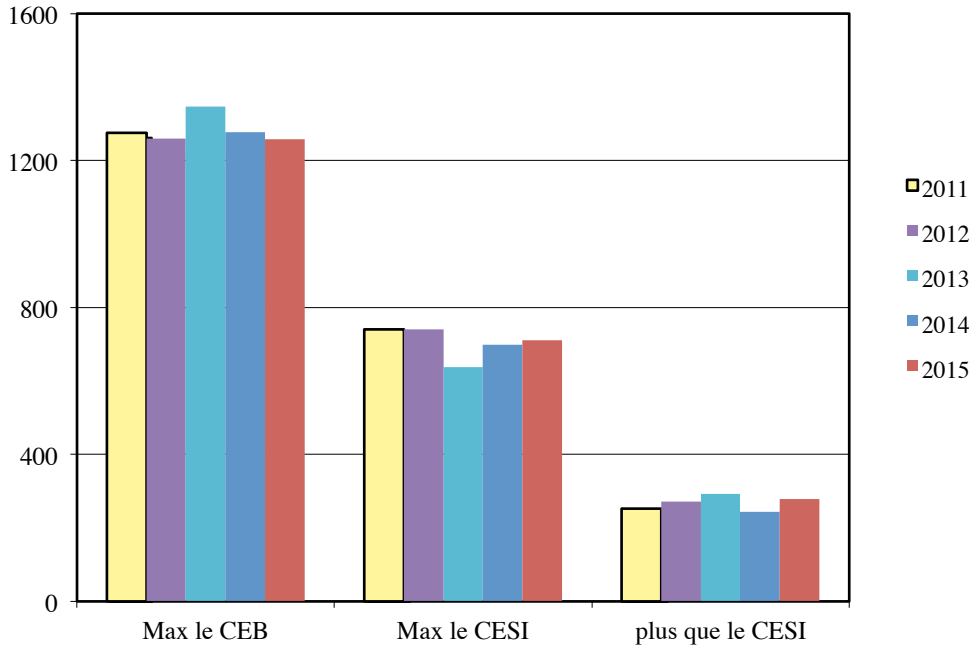

2014	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Chiffres absolus	1.258	711	279
En pourcentage	56 %	32 %	12 %

Au niveau des études, 56% du public n'a pas dépassé le niveau de l'école primaire et 32% a au maximum le CESI. De manière générale, 88 % de nos stagiaires peuvent être considérés comme faiblement à très faiblement qualifiés. Presque neuf stagiaires sur dix ont au maximum la deuxième année du deuxième cycle. Les centres respectent les prescrits légaux et correspondent bien à nos options politiques.

3. Statuts administratifs à l'entrée

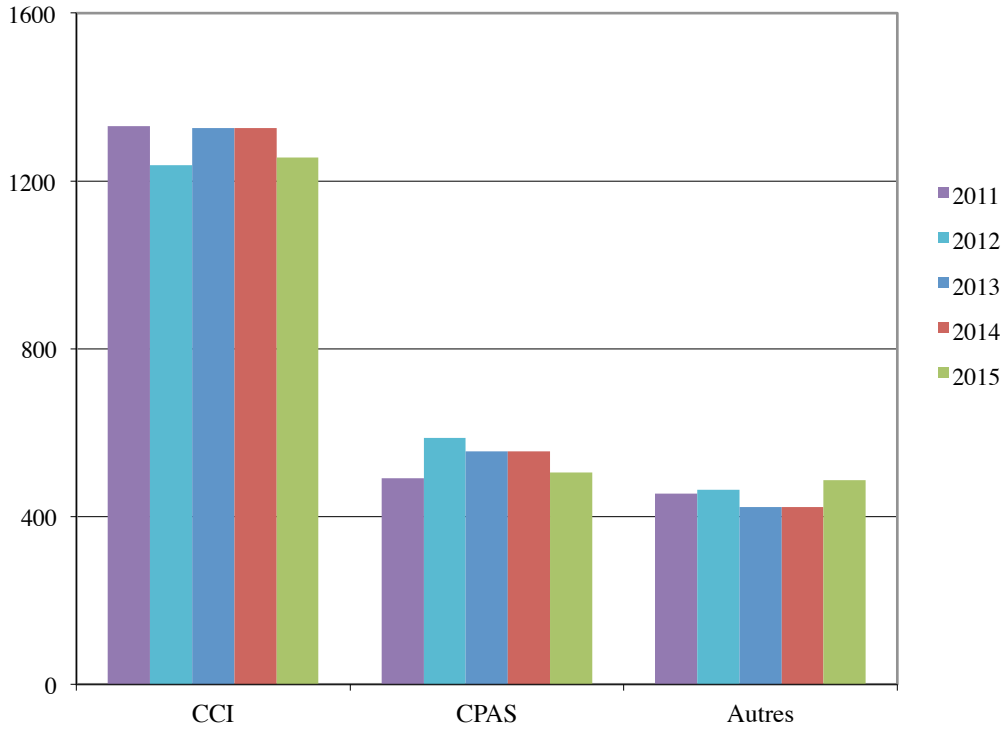

	Chômeurs indemnisés	Chômeurs non indemnisés	
		CPAS	Autres
Chiffres absolus	1.256	505	487
En pourcentage	56 %	22 %	22 %

Les chômeurs complets indemnisés représentent 56% (-3% par rapport à 2014) de notre public. Les 44% restant se répartissent entre les personnes relevant du CPAS (22%) et de la catégorie « autres » (22%) qui recouvre les personnes qui n'ont pas de revenu car elles sont à charge d'une autre personne (conjoint, parents,...). La répartition est stable par rapport à 2014. On aurait pu penser à une augmentation constante des CCI suite à l'accompagnement individualisé. Ce n'est pas le cas. Cela tendrait à prouver que l'adressage ne fonctionne pas. Il n'y a pas de différences entre les OISP et les EFT

4. Ages des stagiaires à l'entrée

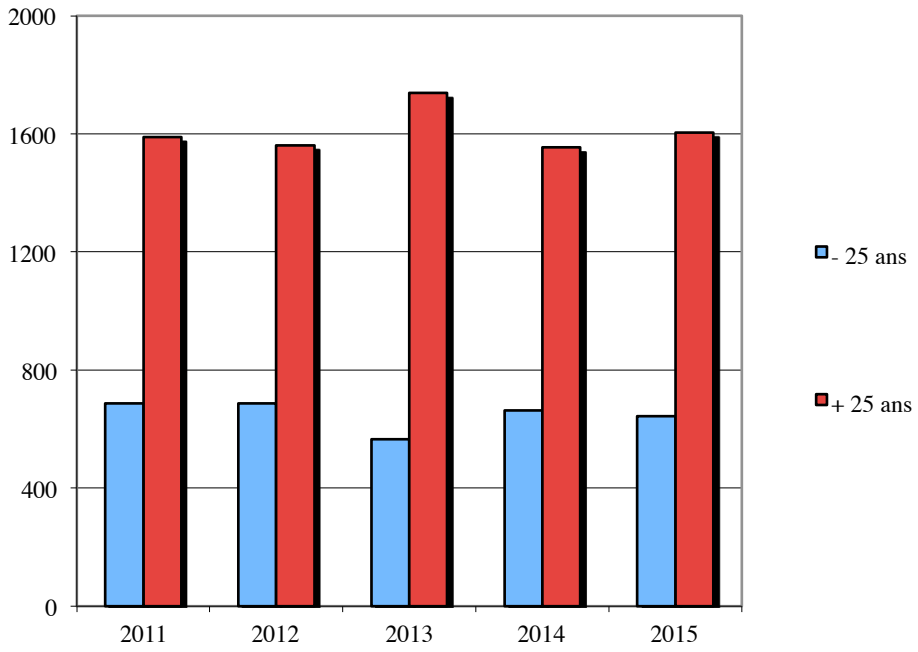

	- 25 ans	+ 25 ans
2014	643	1.605
En pourcentage	29 %	71 %

Les stagiaires qui fréquentent les centres de formation ont majoritairement plus de 25 ans. Ce ne sont pas des jeunes qui sortent de l'école. Ils ont souvent une réalité de vie plus ou moins « chargée ». On peut d'ailleurs constater une importante augmentation des stagiaires de plus de 25 ans.

5. Les résultats d'insertion

<u>En chiffres absolus</u> :

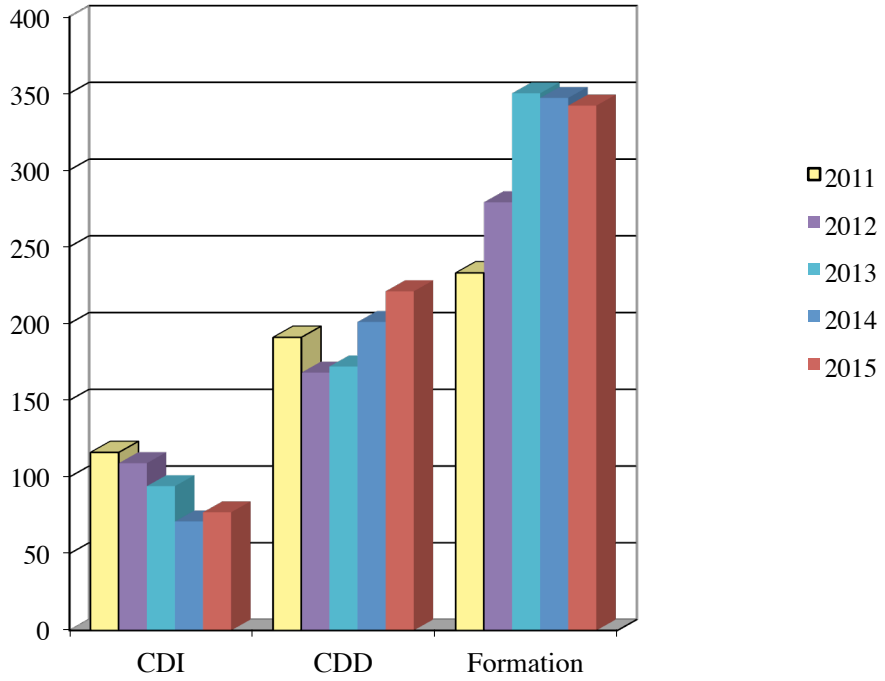

			Emploi		
	Total des inscrits	Stagiaires qui ont quitté la formation en 2015	Durée indéterminée	Durée déterminée	Formation
Chiffres absolus	2.248	1.414	77	221	342
			45 %		

Les résultats globaux sont tout à fait stables par rapport à 2014 : 45%. Le nombre de stagiaires qui continuent une formation a augmenté. En 2015, 62,9 % des stagiaires ont quitté la formation contre 63,5 % en 2014. Malgré que la conjoncture économique ne se soit pas améliorée, l'insertion reste stable. Il est à noter que ce sont surtout le nombre de contrat à durée déterminée qui ont augmenté. Il y a un enjeu de travailler la sortie du stagiaire et son accompagnement post formation.

En pourcentage :

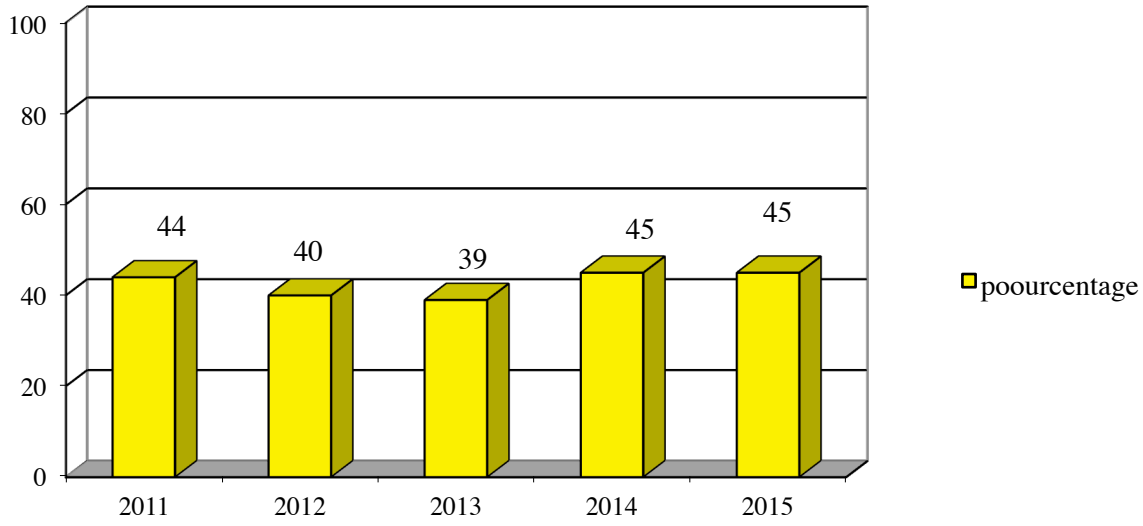

	Résultat d'insertion en % en 2015
2015	45 %

6. Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base

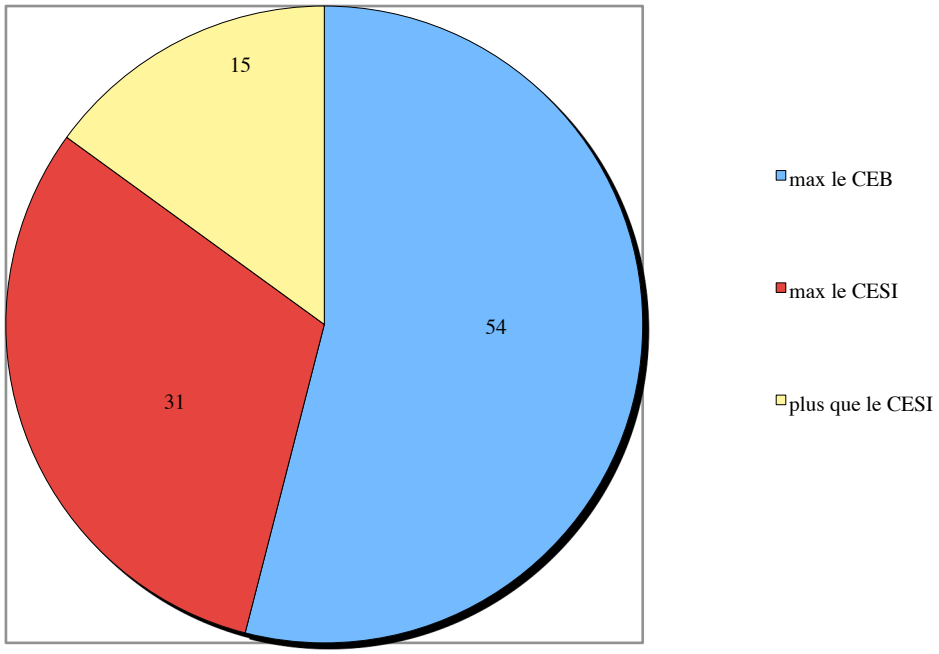

	Stagiaires qui ont terminé pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Stagiaires insérés	640	347	197	96
En pourcentage	100 %	54 %	31 %	15 %

A côté des chiffres absolus et d'un regard macro, il nous a semblé intéressant de croiser l'insertion et le niveau d'étude initial.
Les stagiaires qui ont un emploi ne sont-ils pas ceux qui au départ avaient les plus grandes possibilités d'insertion ?
On peut constater que 54% des stagiaires qui n'avaient que le CEB se sont insérés. Ce qui, en chiffre absolu représentent 347 stagiaires sur 640 stagiaires qui se sont insérés à la fin de la formation. On ne peut pas affirmer qu'un niveau d'étude supérieur donne plus de chance de s'insérer. Les stagiaires qui n'ont que le CEB représentent 56% des stagiaires pour 54% d'insertion. Au niveau de ceux qui ont au maximum le CESI, ils représentent 32% des stagiaires pour 31%. L'écart à la hausse mais peu significatif sont les stagiaires qui ont plus que le CESI. Ils représentent 12% et arrivent à une insertion de 15%.

7. Analysons la situation de plus près

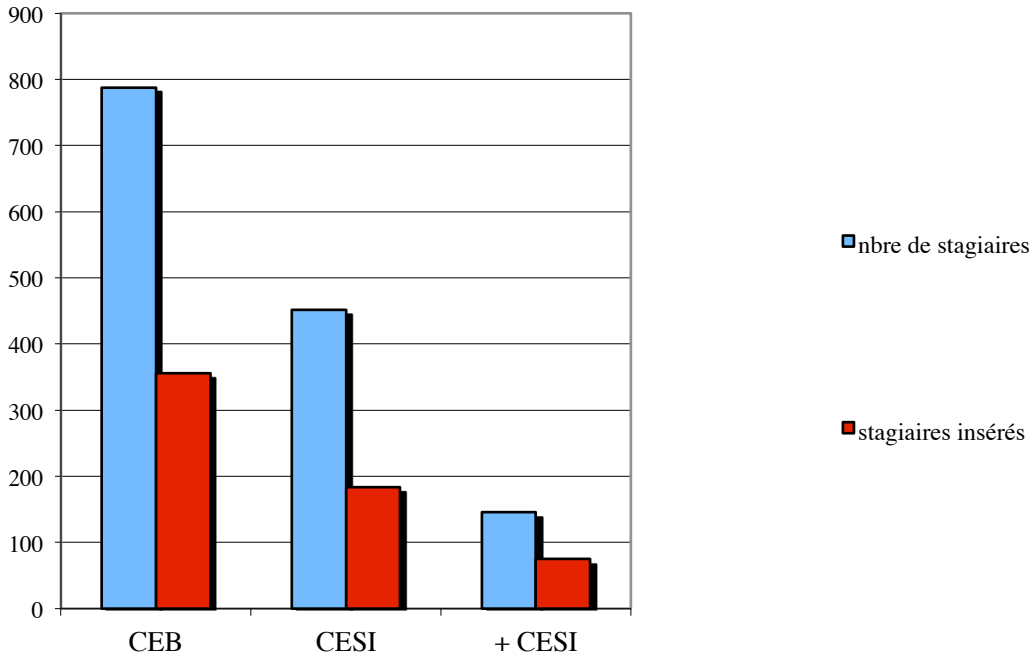

Si on regarde par niveau d'étude de départ	**Maximum le CEB**	**Maximum le CESI**	**Plus que le CESI**
Stagiaires qui ont terminé ou quitté la formation	803	439	185
Stagiaires insérés	347	197	96
En pourcentage	43 %	45 %	52 %

La formation initiale est-elle un facteur facilitant une insertion professionnelle ? En 2015, il y a 43 % des stagiaires qui n'avaient que le CEB qui se sont réinsérés pour 45 % en 2014 et 43% en 2013 soit une légère diminution. Pour les stagiaires qui ont au maximum le CESI le taux est en augmentation 45% en 2015 (+4 %), pour 41% en 2014 et 42% en 2013. Pour les personnes qui ont plus que le CESI, c'est un statut quo, 52% en 2015 pour 53% en 2014 et 49% en 2013.